

Comité Directeur

Réunion du vendredi 11 décembre 2020 en visio-conférence

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Anne-Marie ANTOINE, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI et Stéphanie PIOGER.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Mili SPAHIC, Damien SIMONNET et Luc VALETTE

Invités : Olivier BLATRIE (Président LR Auvergne-Rhône-Alpes), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Marceau DURAND (Président de la LR Ile de France), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne) et Dominique TILLAY (Président LR Centre-Val de Loire).
Marc NAMURA (Président de la Commission de Discipline)

Excusés : Mmes Françoise AMIAUD et Corinne CHASSAC

MM. Alain BERAL (Président de la LNB), Patrick HAQUET, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, et Boris VENDRAN

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Charlotte DOREAU, Léa DUMAS et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DG/DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Gilles THOMAS

N°	ANNEXE
1	2020-12-11 CD 5-6-CFC-DAJI Adaptations règlementaires et des formules de championnats (Saison 2020-2021)-VF

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT est à Nice avec Jean-Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE où ils ont assisté aux obsèques de Pierre COLLOMB. Jean-Claude BOIS était également présent et représentait le Conseil d'Honneur, Jacques LANG y était présent au titre de la Chambre d'Appel. Alain CONTENSOUX et Amélie MOINE étaient également présents afin de représenter les salariés. Nous sommes tous très affectés par la perte de Pierre COLLOMB. Nous aurons l'occasion de nous souvenir de lui tous ensemble.

L'ensemble des membres et invités du Comité Directeur observe une minute de silence en hommage à Pierre COLLOMB.

Jean-Pierre SIUTAT : c'est le dernier Comité Directeur de l'olympiade ; nous aurions souhaité le faire dans d'autres conditions ; jusqu'au bout nous avons tenté d'organiser l'Assemblée Générale Élective en présentiel, mais elle n'a pas été autorisée au regard de la situation de la pandémie. Elle se déroulera donc en distanciel pour les délégués ; les candidats seront quant à eux réunis à la Maison du Handball, où M. Philippe BANA, le nouveau Président, est ravi de nous accueillir.

Il remercie toutes les personnes présentes pour leur travail. L'équipe fédérale a fait du très bon travail pendant ces quatre années pour le développement du basket, les résultats des équipes nationales, le service auprès de nos clubs. C'est difficile de faire l'unanimité mais on a tout donné, sans tricher, avec un travail d'équipe jusqu'au bout.

Même si la saison est mal engagée, nous la finirons le mieux possible, en mobilisant les équipes, le Bureau Fédéral, les Ligues et Comités pour proposer à nos clubs et à nos licenciés une reprise de la compétition en janvier ou février.

La demande de pratiquer du sport est importante, nous nous devons de proposer un projet ambitieux pour cette reprise ; nous serions en grande difficulté financière sans activité de nos structures. Les projections financières de la Fédération, Ligues et Comités montrent la dépendance à une reprise rapide de l'activité.

Alain SALMON et Stéphanie PIOGER présenteront des adaptations règlementaires et aux formules de championnat pour cette saison. L'idée est de laisser aux Ligues et Comités l'initiative par rapport à l'organisation sportive de la saison, tout en régulant et unifiant certains points afin d'éviter de devoir faire face à des recours.

Les clubs souffrent ; il invite les présidents de Ligues présents à faciliter la trésorerie des clubs qui ont parfois du mal à obtenir les cotisations de leurs licenciés, les aides des collectivités territoriales ou des partenariats. Il les invite également à ne pas effectuer de remboursements (cotisations ou engagements) mais par contre à accompagner financièrement les clubs via des aides ou des fonds dédiés s'ils le souhaitent ou le peuvent.

Aujourd'hui la pratique du sport professionnel et semi-professionnel est maintenue (contrairement au premier confinement), avec des rencontres à huis clos. Concernant le sport amateur, sous réserve des évolutions sanitaires et des annonces gouvernementales, les jeunes pourront reprendre dans les équipements sportifs couverts à compter du 15 décembre (pour une pratique toutefois sans contact) et les séniors devraient avoir de nouveau accès aux gymnases à compter du 20 janvier. Des informations complémentaires seront fournies aux structures et les protocoles sanitaires seront actualisés dès publication du décret.

2. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

Alain SALMON : présentation des modifications des formules de championnat pour cette saison (voir les diapositives 18 à 37 de l'annexe).

Il expose les principes généraux et les spécificités pour chaque division fédérale applicables rétroactivement pour la saison 2020/21.

Validation du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT précise que les modifications de formules de championnats des clubs de Haut Niveau ont été construites en amont avec les clubs qui ont été consultés.

Les équipes séniors des autres championnats devraient pouvoir reprendre l'entraînement collectif avec contacts le 20 janvier.

Concernant les équipes jeunes, le Bureau Fédéral sera consulté afin de modifier la date de reprise des championnats.

Le Bureau Fédéral a souhaité maintenir la Coupe de France Jeunes, sous un format différent, car l'Accor Arena est un site particulièrement motivant pour ces joueurs.

Validation du Comité Directeur.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Adaptations réglementaires – COVID-19

Stéphanie PIOGER : présentation des adaptations réglementaires pour cette saison (voir les slides 1 à 7 de l'annexe). Les dispositions réglementaires qui ne font pas l'objet d'aménagements spécifiques restent inchangés.

Validation du Comité Directeur.

Le règlement COVID sera amendé et complété et présenté au Bureau Fédéral qui se tiendra avant l'Assemblée Générale Elective.

Le document sera publié dès sa validation et sera applicable rétroactivement pour l'ensemble de la saison 2020/21.

Validation du Comité Directeur qui, à titre exceptionnel, délègue au Bureau Fédéral le pouvoir d'approuver le règlement COVID rédigé conformément à l'ensemble des principes qu'il a validé lors de cette dernière réunion de la mandature 2016/2020

b. Adaptations réglementaires – Compétitions

Alain SALMON : présentation des adaptations réglementaires pour les Compétitions (voir les diapositives 8 à 17 de l'annexe).

Les formats de compétition ont été adaptés pour toutes les compétitions. Il ne reste que la Coupe de France Jeunes qui est en cours d'étude.

Des dispositions réglementaires générales s'appliquant à l'intégralité de nos compétitions ont été validées par le Bureau Fédéral.

Dans le cas où une compétition ne peut aller à son terme, le principe de classement au ratio se substituera au principe de journée complètement jouée qui était en place la saison dernière. Il permettra à des équipes de monter ou de descendre et donc de maintenir la continuité de la pyramide fédérale entre les divisions.

Deux principes s'imposent aux Liges et Comités :

- Maintien de la continuité de la pyramide fédérale de la LNB au championnat départemental
- Utilisation du classement au ratio dans tous les championnats

Validation du Comité Directeur.

Des réunions d'information seront effectuées

- Dans un 1^{er} temps, avec les clubs de Haut Niveau (LFB, NM1 et LF2)
- Dans un 2^{ème} temps, avec les clubs qui ont des équipes en Championnat de France Jeunes
- Dans un 3^{ème} temps, avec les clubs qui ont des équipes en en Championnat de France Séniors (NM2, NM3, NF1, NF2 et NF3)

La Commission Fédérale des Compétitions mettra à jour tous les calendriers avant Noël.

c. Modification des textes relatifs à la participation financière à la formation

Gilles THOMAS : chaque année la Fédération redistribue une somme d'argent aux Centres de Formation agréés et Centres d'Entraînement labellisés des clubs de LFB et LF2 dans le cadre du système de la péréquation. Un des critères de cette redistribution est le classement des équipes Espoirs de LFB et LF2.

Dans les règlements, il est stipulé que « Chaque centre de formation agréé et chaque centre d'entraînement labélisé se voient attribuer un nombre de points selon quatre critères :

Il propose également, à titre exceptionnel et rétroactif, de calculer la redistribution des saisons 2019-2020 et 2020-2021 avec cet ajustement réglementaire. En effet, cette modification réglementaire n'entrerait en vigueur que pour la saison 2021-2022. **Validation du Comité**

Directeur qui décide que :

- -La péréquation 19/20 sera versée conformément à cet ajustement
- La péréquation 20/21 sera versée conformément à cet ajustement
- Les articles seront concernés du chapitre VIII du Titre XI des Règlements Généraux sont modifiés pour la saison 21/22

4. Questions diverses

Les membres du Comité Directeur remercient les équipes et commissions avec lesquelles ils ont œuvré ces dernières années.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 8 et 9 janvier 2021.